

Richard MALLIÉ

PREMIER QUESTEUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Député des Bouches-du-Rhône

le, vendredi 2 octobre 2009

Madame Véronique MIQUELLY
Conseillère Municipale
Mairie d'Auriol
Hôtel de Ville
13390 AURIOL

Madame la Conseillère Municipale,

Votre courrier concernant la sollicitation du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour mettre en œuvre des dispositifs de vidéo-protection à Auriol m'est bien parvenu et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez ainsi.

Soyez assurée que j'ai pris bonne note de votre requête et que vous pouvez compter sur mon soutien et sur mon appui.

Comme vous le savez, je suis extrêmement favorable à la mise en place de dispositifs de vidéo-protection, dont l'efficacité est désormais démontrée.

Un rapport tout récent réalisé par l'Inspection générale de l'Administration (IGA), en tant que coordinateur, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) et l'Inspection technique de la gendarmerie nationale (ITGN) conclut, après analyse des statistiques de la délinquance sur la période 2000-2008, à l'effet dissuasif des caméras sur la voie publique.

L'analyse des statistiques de la délinquance montre un impact significatif de la vidéo-protection en matière de **prévention** puisque le nombre de faits constatés baisse plus rapidement dans les villes équipées que dans celles où aucun dispositif n'est installé. Les crimes et délits y chutent même deux fois plus vite qu'ailleurs.

L'impact le plus significatif concerne les agressions contre les personnes où la progression a été mieux contenue dans les villes équipées de vidéo-protection. Depuis 2000, en zone police, alors que ces actes ont grimpé de plus de 40 %, ils ont augmenté deux fois moins vite dans la cinquantaine de villes vidéo-protégées. Le constat est le même en zone gendarmerie.

.../...

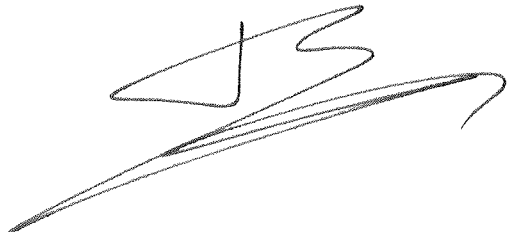
Le rapport précise néanmoins que « seule la densité de caméras a un effet préventif pour les agressions contre les personnes ... une densité trop faible ne permet pas de maîtriser les agressions puisqu'en dessous d'une caméra pour 2000 habitants, les agressions contre les personnes progressent même plus vite (+ 44,8 %) que dans les villes qui n'ont aucun équipement (+40,5 %) ». En clair : les systèmes vidéos alibis ne font pas peur aux délinquants, qui savent très bien faire la différence entre un système opérationnel et un dispositif symbolique.

Déterminé à soutenir pleinement la demande du Conseil Municipal d'Auriol, j'ai personnellement saisi de cette requête Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur, ainsi que Monsieur Philippe KLAYMAN, Préfet de Police des Bouches du Rhône, en leur demandant de bien vouloir la prendre en considération avec une attention toute particulière.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qu'il aura été possible d'apporter à cette requête à laquelle je vous sais très attachée.

Je vous prie de croire, Madame la Conseillère Municipale, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

avec mes amitiés

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a long, sweeping horizontal stroke that ends in a small upward flick.

Richard MALLIÉ